

## **Economistes Européens pour une Politique Economique Alternative en Europe**

### **Une politique économique contre la récession et la polarisation en Europe**

#### **Propositions pour combattre le vide idéologique et l'impuissance politique**

**Introduction : Une nouvelle période de risques et d'incertitude : le besoin d'action et de démocratie**

- 1. Du ralentissement à la récession : la nécessité d'une intervention**
- 2. L'Etat Providence déstabilisé : la nécessité d'une défense et d'un renforcement**
- 3. Les menaces d'une finance dérégulée : la nécessité d'un contrôle social**
- 4. Le fossé démocratique : la nécessité d'une réforme**

**Introduction : Une nouvelle période de risques et d'incertitude : le besoin d'action et de démocratie**

La situation économique et sociale actuelle en Europe est marquée par une instabilité et une incertitude croissantes. Une remontée du chômage accompagne le début de la récession économique dont l'ampleur et la durée sont encore inconnues. Même si les inquiétudes étaient déjà présentes et perceptibles depuis longtemps, le choc des attentats du 11 septembre aux Etats-Unis a encore aggravé la situation.

L'une des caractéristiques les plus frappantes et préoccupantes de cette situation est l'absence totale de réponse politique appropriée de la part de l'Union Européenne (UE). La Commission et le Conseil, bien connus pour leur promotion permanente de la flexibilité et de la créativité, ont fait preuve d'un immobilisme, d'un dogmatisme politique et d'une étroitesse intellectuelle surprenants. Adoptées en juin 2001, les «Grandes Orientations de Politiques

Economiques » pour les Etats-membres et la Communauté (GOPE), principal document relatant les choix économiques de l'Union, constitue un exemple frappant de cette paralysie.

Au delà de l'absence de réaction politique à la menace actuelle de récession, l'UE s'obstine dans ses objectifs stratégiques de moyen terme : d'une part, la « modernisation » de l'Etat Providence européen consistant à substituer aux droits sociaux fondamentaux des sanctions et des incitations « actives » et d'autre part, l'instauration d'un marché financier européen déréglementé dépourvu de tout contrôle social. Ainsi, le projet européen prend de plus en plus la forme d'une construction favorisant uniquement une plus grande liberté des profits et des capitaux et dans le même temps, entraînant davantage de contraintes et une réduction du bien-être social pour les populations européennes.

Cette situation, ajoutée à l'absence quasi-totale de débat public et de participation démocratique dans le processus de prise de décision, a récemment suscité des oppositions grandissantes de la part d'associations et de mouvements sociaux toujours plus nombreux. Leurs critiques portent sur la subordination de la démocratie à des marchés financiers pour lesquels il n'existe, paraît-il, aucune alternative. Les arguments s'opposant à cette logique néo-libérale et les propositions en faveur de politiques alternatives, bien que rejetés obstinément par la plupart des gouvernements et par les autorités européennes, gagnent du terrain dans le débat public. C'est le but de ce manifeste de clarifier les critiques des politiques menées en Europe et de proposer des alternatives. Il s'inscrit à part entière dans le mouvement social en faveur de plus de démocratie, du plein emploi et du bien-être social en Europe.

## **1. Du ralentissement à la récession : la nécessité d'une intervention**

Depuis la seconde moitié de l'année 2001, l'Union Européenne est confrontée au risque d'une récession qui pourrait aboutir à une crise économique profonde si aucune initiative volontariste n'est engagée. Cependant, ni les autorités européennes, ni la majorité des gouvernements nationaux, n'ont jusqu'ici envisagé de réponse appropriée. Contrairement aux déclarations officielles, des mesures immédiates et efficaces pour lutter contre la récession sont à la fois nécessaires et possibles. Elles devraient être suivies par des réformes profondes de moyen-terme permettant d'atteindre le plein emploi dans un contexte d'un développement économique stable et soutenable.

***Un ralentissement économique prononcé.*** Le ralentissement actuel est largement antérieur aux événements tragiques du 11 septembre. Il a commencé bien avant que la croissance relativement forte des années 1998 et 1999 ait pu compenser les dommages subis par l'économie européenne pendant la transition vers l'euro et l'application des règles adoptées à Maastricht. Les causes de ce ralentissement sont multiples mais sont pour beaucoup d'entre elles d'ordre interne. La croissance de la consommation privée, qui a joué un rôle moteur dans la reprise, a été ralentie sous l'effet d'une progression insuffisante des revenus salariaux. La hausse des prix des produits pétroliers a également provoqué une réduction des revenus domestiques. L'insuffisance d'investissements productifs, même pendant la période de croissance, a ralenti la demande globale et constitué un facteur de blocage du côté de l'offre en limitant la production potentielle, ce qui différencie nettement les expériences européenne et américaine. L'instabilité et l'effondrement des marchés financiers ont encore accentué le manque de dynamisme de l'investissement. Enfin, la vigueur du commerce extérieur européen, qui avait accompagné la croissance, sauf pendant la crise asiatique, a été entamée par la chute des exportations depuis la fin de l'année 2000. Le ralentissement mondial n'a donc pas épargné l'Europe et ne peut qu'être accentué à l'avenir avec la récession américaine et la contraction simultanée de l'activité dans une grande partie de l'économie mondiale.

Dans ce contexte, après un rythme de création d'emplois assez remarquable, une nouvelle hausse du chômage apparaît inévitable. Elle est déjà en cours dans de nombreux pays, en particulier en Allemagne depuis le début de l'année 2001 et en France depuis l'été. Les inégalités de revenus et les disparités régionales, qui étaient restés fortes durant la reprise et se sont même aggravées dans certains cas, vont probablement atteindre des niveaux sans précédent.

Enfin, bien qu'il existe une certaine convergence dans les cycles européens, des spécificités nationales non négligeables persistent. La reprise a été moins soutenue en Italie et en Allemagne, pays plus sensibles à la conjoncture internationale. A l'opposé, elle a été particulièrement vigoureuse dans des petits pays tels que l'Irlande. La persistance de ces évolutions asymétriques n'est pas surprenante et ne constitue pas en soi un facteur de faiblesse, bien au contraire. Elle rend toutefois plus complexe la mise en place de politiques économiques au niveau communautaire. Jusqu'à présent, l'UE a largement échoué dans la réalisation de cet objectif.

***Une politique économique contre-productive.*** Les politiques économiques des années récentes, tant au niveau national qu'europpéen, n'ont pas su tirer profit de la reprise de

l'activité à la fin des années 90 et se révèlent incapables de faire face au ralentissement en cours. Les GOPE adoptées cette année illustrent parfaitement cette situation : bien que la conjoncture économique se soit sévèrement dégradée depuis 2000, les GOPE sont demeurées pratiquement inchangées par rapport à l'année précédente. Il y est affirmé, comme précédemment, que l'économie européenne est entrée dans un cycle vertueux de croissance reposant sur la demande interne et que les politiques économiques en vigueur (réduction des déficits publics, modération salariale, plus grande flexibilité du marché du travail, déréglementation, politiques de libéralisation) doivent être poursuivies. Une telle approche, plus proche de la caricature que d'une analyse sérieuse, est inacceptable à plusieurs titres.

*Premièrement*, l'ampleur du ralentissement était dès le début de cette année clairement perceptible. Bien que l'économie européenne soit devenue moins dépendante du reste du monde avec la mise en place de l'euro, des canaux de transmission en provenance de l'environnement international subsistent avec la dépendance commerciale, directe et indirecte, vis-à-vis des Etats-Unis et l'effet de la mondialisation à travers le jeu des marchés financiers. Dans ce contexte, il est absurde de continuer à préconiser des politiques budgétaires restrictives dans le but de limiter les pressions de la demande et de prôner une modération salariale accrue.

*Deuxièmement*, à aucun moment, les GOPE ne font mention de la politique monétaire, ce qui résulte de l'organisation institutionnelle actuelle de l'UE et du principe sacro-saint d'indépendance de la Banque Centrale Européenne (BCE). La politique monétaire n'est pas considérée comme une composante à part entière de la politique économique ; les orientations de la BCE en sont totalement exclues, bien qu'elles aient un impact important sur l'économie européenne. La conjoncture de l'an passé confirme cet état de fait éminemment critiquable. Alors que le ralentissement était déjà installé en Europe, la BCE, obsédée par le plafond d'inflation de 2% et par sa volonté d'affirmer sa crédibilité auprès des marchés financiers, a augmenté ses taux directeurs à six reprises et a ainsi contribué à déprimer l'investissement. La faiblesse de l'activité économique a été amplifiée et le potentiel de croissance encore réduit. Ceci constitue un point sensible de la politique monétaire de la BCE. En se voulant trop restrictive dès le début de la période d'expansion, elle a limité l'effort d'investissement et négligé le fait que des capacités de production plus grandes résultent d'une accumulation du capital soutenue, ce qui limite les risques d'inflation future. La conception de la crédibilité de la BCE, fondée sur une vision simpliste de l'inflation et des anticipations des marchés, apparaît très étroite.

*Troisièmement*, la politique monétaire n'est pas la seule en cause. Les gouvernements nationaux n'ont pas su tirer profit de la reprise, en particulier en 1998 et 1999 et ont échoué dans la mise en œuvre à l'échelle européenne d'un ajustement budgétaire par le haut. Un effort de coordination autour de projets communs et écartant les risques de concurrence fiscale aurait pu ouvrir la voie à une expansion plus rapide, notamment dans les pays les moins dynamiques, aurait généré des recettes supplémentaires et contribué à la réduction des déficits, au lieu de s'enfermer dans des politiques fiscales restrictives au niveau national.

Avec des politiques budgétaires nationales entravées par le Pacte de Stabilité et de Croissance et une politique monétaire excessivement restrictive, il était difficile de concevoir un plus mauvais policy-mix.

L'année 2001 a montré à plusieurs reprises la paralysie de la politique économique européenne, qui contraste de manière frappante avec la forte réactivité américaine. Confrontée au retournement du cycle économique, la FED a réduit ses taux d'intérêt à dix reprises depuis le début de l'année, avec l'objectif de limiter l'ampleur du ralentissement et de la baisse des marchés financiers. Ce relâchement rapide de la politique monétaire, malgré un taux d'inflation supérieur à 3%, n'a pas entamé la crédibilité de la FED, cette dernière ayant un double objectif de maîtrise de l'inflation (sans plafond préalablement défini) et de maintien de la croissance et du plein emploi. Les choses apparaissent bien différentes dans le cas de la BCE. D'une part, le taux maximal d'inflation de 2 % est inutilement restrictif et a été rapidement dépassé en raison du dérapage des prix du pétrole, puis des prix des produits alimentaires. D'autre part, aucun objectif en termes de croissance et d'emploi, et encore moins de plein emploi, n'est pris en compte. Les baisses de taux décidées par la BCE (baisse de 0.25% en mai et en août et de 0.5% en septembre et novembre) sont intervenues trop tardivement et ont été beaucoup trop faibles pour avoir un effet suffisant sur l'économie. La BCE s'est réfugiée derrière des demandes réitérées de poursuite des restrictions budgétaires et derrière la vision erronée selon laquelle une forte baisse de l'activité aux Etats-Unis n'aurait qu'un impact limité sur l'économie européenne, considérée comme une économie relativement fermée. Ces positions, qui constituent la substance des GOPE de juin 2001, étaient déjà injustifiées au début de l'été.

Le choc provoqué par les attentats du 11 septembre a rendu la situation encore plus critique et a révélé de façon spectaculaire le décalage impressionnant entre les capacités de réaction de l'Europe et des Etats-Unis. Les Etats-Unis ont réagi rapidement et avec force par un train de mesures budgétaires de grande ampleur, de l'ordre de 2% du PIB, parmi lesquelles figurent

des aides aux victimes, des aides à la reconstruction, des subventions au transport aérien, une amplification des baisses d'impôts à destination des ménages et des entreprises et l'augmentation des dépenses militaires, même si cette dernière mesure est plus contestable d'un point de vue politique. A l'opposé de cette réaction immédiate, les gouvernements européens sont restés sans réponse, se contentant de rappeler que les marges de manœuvre étaient limitées dans de nombreux pays, notamment les plus grands, et que la situation économique était nettement moins préoccupante qu'aux Etats-Unis. Tout au plus a-t-il été admis que l'on laisserait jouer les stabilisateurs automatiques avec des déclarations contradictoires suivies de démentis, sur la plus ou moins grande rigueur avec laquelle le Pacte de Stabilité serait respecté. La seule exception à cette démission politique a été la participation de la BCE à la recherche d'une réponse concertée avec les banques centrales en septembre, qui a permis d'injecter des liquidités et a simultanément réduit les taux d'intérêt de la zone euro de 0.5%. La baisse décidée en novembre a pour objectif le maintien du différentiel de taux d'intérêt entre les Etats-Unis et l'Europe mais, face à l'amorce de récession en Europe, cette baisse aurait du et aurait pu être plus importante.

***La nécessité d'une relance européenne.*** Dans le contexte actuel d'aggravation des risques et de détérioration du climat économique, la politique économique doit faire l'objet d'une réorientation profonde, doit replacer le plein emploi au centre des objectifs et doit enfin utiliser les instruments monétaires et fiscaux pour y parvenir. A court terme, des mesures immédiates s'imposent pour stimuler l'activité économique et l'emploi. Toutefois, des réformes de moyen terme plus ambitieuses sont également nécessaires pour éviter que les économies européennes ne s'enlisent dans une croissance molle génératrice de chômage et d'exclusion. Il est également indispensable de rompre avec des règles inadaptées à la fois au plan de la démocratie et de l'efficacité qui encadrent la conception et l'application des politiques macro-économiques européennes.

Dans une ***perspective de court terme***, une action budgétaire coordonnée doit stimuler la demande et empêcher la progression de la récession. Ce plan de reprise s'articulerait autour de plusieurs volets en accord avec des priorités spécifiques par pays : des programmes d'investissement public dans les infrastructures de transport (par exemple le TGV et plus généralement le transport ferroviaire) de télécommunications, de logement et d'équipements sociaux dans les banlieues, de protection de l'environnement, d'énergies renouvelables et de développement des services publics d'éducation, de santé et de services de proximité. Le prochain élargissement révèle le besoin urgent de nouvelles dépenses d'infrastructures dans

les régions frontalières de l'UE et dans les futurs Etats-membres. D'un autre côté, les politiques d'allègements fiscaux sur les bénéficiaires des sociétés et sur les revenus du capital doivent être stoppées afin de rompre avec les risques de concurrence fiscale. Des moyens de financement supplémentaires pourraient être dégagés par une émission conjointe de titres au niveau européen, dont le produit irait en priorité aux Etats-membres. Ceci pourrait constituer par ailleurs l'amorce d'un marché de la dette publique européenne. Une enveloppe de l'ordre de 1% du PIB européen serait retenue. La politique monétaire pourrait contribuer, de son côté à la relance de l'activité économique par une baisse plus résolue des taux d'intérêt.

*A moyen terme*, des réformes plus profondes semblent indispensables pour replacer l'objectif de plein emploi au cœur de la politique économique. Seules quelques indications seront données ici, de plus amples analyses relatives à cette question pouvant être trouvées dans les précédents mémorandums :

- La mission de la BCE doit être redéfinie de telle sorte qu'elle ne se focalise plus sur la seule stabilité des prix et que son action incorpore un objectif de croissance et de plein emploi sur le modèle de la FED. Le problème que soulève l'absence de tout contrôle démocratique est difficile à résoudre, dans la mesure où il n'existe pas d'autorité de politique économique supranationale ayant une légitimité clairement établie. Il est néanmoins envisageable d'engager davantage la responsabilité de la BCE devant le Parlement Européen et le Conseil et d'intensifier le dialogue avec les autorités politiques nationales, la BCE conservant son indépendance dans ses activités au jour le jour.
- Une coordination plus effective entre les instruments de politique monétaire et fiscale doit être mise en œuvre. Avec un statut renforcé, l'Eurogroupe deviendrait le principal interlocuteur de la BCE sur la conduite de la politique monétaire. Si le principe des GOPE, explicitant les choix stratégiques des gouvernements et débouchant sur des programmes pluriannuels de finances publiques, est utile, leur contenu jusqu'ici très pauvre devrait être profondément modifié. La politique monétaire devra être explicitement prise en compte, de même que les effets des politiques suivies par les autres pays afin de mieux analyser les gains à attendre d'une action coordonnée.
- L'extrême complexité des problèmes à résoudre montre cependant que les progrès réalisés dans ces domaines resteront limités. Aucune solution acceptable ne peut être trouvée sans la création d'un budget fédéral qui fournirait d'une part les instruments de stabilisation et de relance au niveau européen en cas de chocs communs (c'est le cas de la situation actuelle aux Etats-Unis) et d'autre part, des instruments de redistribution interrégionale

afin de réduire les asymétries. En raison des profondes réticences existantes, seule une augmentation modérée, de l'ordre de 0.9 % par an pour atteindre 5% du PIB européen en 2006 peut être envisagée. Cependant, même cet accroissement limité représenterait une rupture, étant donné les blocages actuels. Il pourrait se fonder sur une réforme des ressources propres et sur l'introduction de nouveaux impôts au niveau européen. Cela pourrait également constituer une réponse satisfaisante à d'autres problèmes urgents : opposer à la concurrence fiscale une fiscalité sur les revenus de l'épargne et sur les profits des entreprises ; l'instabilité financière pourrait être atténuée par la mise en place d'une taxe Tobin ; enfin, une taxe sur la consommation énergétique (sauf sur les énergies renouvelables) pourrait aider à la protection de l'environnement. Avec des ressources supplémentaires, de nouvelles dépenses pourraient être financées : par exemple, un fonds de stabilisation de l'emploi européen (de l'ordre de 1% du PIB européen de manière à transférer des ressources vers les pays dont les niveaux de chômage dépassent la moyenne) ou encore l'augmentation des fonds structurels, des mesures financières en faveur de la coopération avec les pays méditerranéens et en prévision du prochain élargissement aux pays de l'Est, un renforcement des politiques de recherche et d'innovation...

## **2. L'Etat Providence déstabilisé : la nécessité d'une défense et d'un renforcement**

La mise en place d'un Etat Providence dans lequel le système de protection sociale permettait une couverture importante de la population a sans doute constitué l'avancée sociale majeure des économies européennes dans la seconde moitié du 20<sup>ème</sup> siècle. Depuis les deux dernières décennies, l'Etat providence est régulièrement remis en cause et doit aujourd'hui faire face à des pressions importantes et de nouveaux enjeux.

La construction d'un marché unique européen incluant la libre circulation des travailleurs entre les Etats-membres constitue l'un de ces enjeux. Dans les différents pays, l'Etat providence revêt des formes diverses, même si de nombreuses similitudes existent. Plusieurs modèles ont pu être identifiés qui se distinguent selon le degré d'engagement de l'Etat et la répartition entre les régimes d'assurance sociale et les régimes d'assistance. Ces divergences de conception de l'Etat Providence ne doivent pas être négligées mais il devient urgent d'assurer la pérennité d'un Etat providence efficace couvrant l'ensemble de l'UE, ce qui passe par l'adoption de droits équivalents entre les Etats-membres en matière de protection sociale. Le marché unique et la mobilité croissante des travailleurs au sein de l'Union doivent

s'accompagner de changements dans l'organisation des systèmes de protection sociale nationaux. Des accords portant sur les niveaux minimums de protection sociale à l'échelle européenne deviennent indispensables afin de limiter les risques de dumping social et d'éviter un nivellement vers le bas de la couverture sociale.

Un autre défi auquel est confronté le modèle social européen est l'évolution de l'Etat providence vers un système d'assurance sociale plus restrictif, souvent inspiré du modèle américain et qualifié d'Etat providence « actif » par ses promoteurs. Cette conception considère que le chômage ne dépend pas principalement de la faiblesse des niveaux d'emploi mais du manque de flexibilité et de volonté des chômeurs à accepter le travail offert. Dans ce contexte, des pressions financières plus fortes sur les chômeurs devraient permettre d'augmenter l'emploi. Cette conception du marché du travail réduit à néant le contenu social de l'Etat providence et ne peut que conduire à une grave détérioration des conditions de travail en termes de salaires, de temps de travail, de protection sociale et de droits des travailleurs. C'est d'ailleurs ce qui se passe dans les pays où le marché du travail est conçu sur ce modèle. Cette même approche s'applique aux salariés les plus âgés. L'avancement de l'âge de la retraite pourrait apparaître comme une bonne solution à la fois pour les travailleurs en fin de carrière dont le poste pourrait revenir à un demandeur d'emploi. Cette mesure se heurte à une politique de réduction des prestations, obligeant ainsi les salariés à prolonger leur activité.

La concurrence qui oppose les différentes nations pour réduire les impôts et les cotisations sociales contribue également à l'affaiblissement de l'Etat providence. La baisse des cotisations sociales versées par les entreprises apparaît comme une volonté de réduire le coût du travail et d'encourager les entrées d'investissements directs étrangers. Ceci soulève la question de savoir qui va supporter le coût de ces réductions de cotisation et quels montants pourraient être recueillis avec d'autres sources de financement. Dans ces conditions, les dangers d'un affaiblissement complet des services publics et de la protection sociale sont réels.

Le vieillissement de la population dans un grand nombre de pays européens oblige à des transferts de ressources bien plus importants que par le passé entre les actifs et les retraités. L'augmentation des impôts et des cotisations sociales nécessaires aux versements des pensions constitue une difficulté majeure pour l'avenir de l'Etat providence. La mise en place de régimes de retraite privés par capitalisation est souvent présentée comme une solution efficace pouvant répondre à cette situation. Cette analyse est erronée. Un accroissement du

nombre de retraités relativement au nombre d'actifs exige que davantage de ressources soient transférées des actifs vers les retraités, quelles que soient les modalités du transfert. Des régimes de retraite par capitalisation peuvent masquer la réalité des besoins de financement mais ne résoudraient en rien la situation actuelle. La chute récente des marchés boursiers est venue rappeler l'extrême fragilité des systèmes de pensions privés. Tous ceux qui comptaient sur les rendements élevés des marchés boursiers pour bénéficier d'une retraite confortable (qu'ils aient investi leurs propres économies ou plus fréquemment placé leur épargne dans des fonds de pension) réalisent aujourd'hui qu'ils risquent de ne jamais percevoir les pensions qui leur étaient promises. Aucun système de pension ne peut occulter la réalité des transferts nécessaires au financement des retraites. Un régime public de pension se doit d'assurer le versement d'une retraite décente à tous les citoyens. Il peut et il doit également garantir une retraite décente à toutes les personnes qui se sont trouvées en dehors du marché du travail à un moment de leur vie (conjoint, personnes en formation, personnes dans l'incapacité de travailler...), ce que les systèmes par capitalisation ne sont pas en mesure d'assurer. De plus, ils ont à supporter des coûts d'administration et d'information considérables qui les rendent moins efficaces que les régimes publics.

Les économies européennes présentent des niveaux d'inégalités et de disparités inacceptables et en constante augmentation. Les personnes les plus touchées par ces discriminations sont les femmes, les personnes âgées, les minorités ethniques et les jeunes. Ceux-ci, en particulier, ont été exposés ces dernières années à un risque de pauvreté croissant dont les effets en termes d'exclusion sociale et de mise à l'écart du marché du travail, n'ont pas encore été pleinement évalués. Les pressions actuelles sur l'Etat providence tendent à approfondir ces disparités et à accroître encore plus les inégalités. Cette situation ne peut avoir que des conséquences néfastes pour le modèle social européen dans la mesure où les personnes les plus aisées tentent de s'y soustraire, remettant en cause la base de son financement. Ces menaces nous conduisent à défendre avec la plus grande fermeté un Etat Providence renforcé permettant de garantir une plus grande égalité et un niveau de vie minimal acceptable.

**Des réponses immédiates** pour la défense de l'Etat providence européen doivent comporter :

- *Une opposition résolue à la privatisation des systèmes de protection sociale* (en particulier dans le domaine de la santé et des retraites) *et des services publics* comme l'éducation, les transports ou les infrastructures publiques. Le modèle social européen ne

doit pas être soumis à la logique des marchés, à leurs incertitudes et à la priorité qu'ils accordent aux profits financiers. Il doit rester une base juste et fiable en faveur du bien être de tous.

- *Le rejet de tous les régimes d'indemnisation chômage à caractère contraignant vis à vis des demandeurs d'emploi.* Les politiques d'emploi doivent au contraire être fondées sur des choix macroéconomiques expansionnistes et sur le développement d'opportunités d'emploi attractives. Le concept de plein emploi, considéré par l'UE comme l'un de ses objectifs majeurs depuis le sommet de Lisbonne en mars 2000, ne doit pas se borner à fixer un nombre d'emplois suffisant mais concevoir également une liberté de choix et des conditions de travail décentes accompagnées d'une rémunération décente.
- *L'introduction de salaires minimums* et l'adoption de décisions coordonnées permettant de limiter le dumping social.

**Dans une perspective de moyen terme**, l'UE se doit de définir et de mettre en place **un ensemble de normes détaillées de protection sociale à l'échelle européenne**, qui prendrait en considération les différences entre les pays et les spécificités nationales tout en empêchant une concurrence par le bas. Comme nous l'indiquions dans notre mémorandum précédent, ces normes devraient, tout d'abord, se référer à un pourcentage minimum du PIB que les Etats membres consacrerait à la préservation et au renforcement du système de couverture sociale sans spécifier explicitement la manière dont ces fonds seraient alloués. Ces normes minimales devraient ensuite être définies pour chaque domaine de la protection sociale.

Une constitution sociale européenne constitue un objectif de long terme dans l'optique du renforcement du modèle social européen. Elle donnerait à chaque résident européen un droit inconditionnel au niveau de revenus, à la protection sociale et au bien être indispensables à la liberté et à la dignité de tous. Le droit à une participation démocratique dans la vie sociale, indispensable à la liberté et la dignité individuelle, devrait également être instauré.

Dans ce contexte, les problèmes que pose la globalisation des marchés du travail mérite une attention particulière. La concurrence entre les travailleurs européens et les travailleurs étrangers, contraints de venir vendre leur force de travail pour des salaires dérisoires sans aucune allocation ou couverture sociale ne peut être tolérée dans la mesure où elle conduit à un nivellement vers le bas des salaires et des conditions de travail. L'extension du salaire minimum et de la protection sociale à tous les travailleurs est primordiale. Aucun travailleur, quelle que soit sa nationalité, ne doit être payé en deçà d'un niveau de rémunération juste et digne. La réconciliation des intérêts des travailleurs européens et ceux des pays en

développement ne peut se faire que par le biais d'une politique de coopération permettant à la fois de réguler les flux migratoires, de manière à garantir à chacun un emploi stable et dépourvu de toute forme de discrimination, et d'assurer un développement économique auquel l'UE doit participer activement.

Bien que le modèle social européen doive combattre les ravages causés par le chômage, il ne peut à lui seul conduire au plein emploi. Il doit être accompagné d'un ensemble important de mesures au niveau macroéconomique, régional et industriel destinées à éliminer le chômage en Europe.

### **3. Les menaces d'une finance dérégulée : la nécessité d'un contrôle social**

La place de la finance progresse en Europe et pose de réels dangers pour les économies et les sociétés européennes. L'absence de réponse politique claire et cohérente ne fait qu'aggraver la menace.

L'intégration monétaire au sein de l'UE a contribué à accélérer le processus d'intégration financière. Dans le même temps, sous l'effet de la globalisation, les structures financières évoluent rapidement. Les modes d'intermédiation se modifient, les marchés des titres jouent désormais un rôle essentiel dans l'allocation des ressources financières. Les grandes banques et les investisseurs internes, très liés à leurs partenaires industriels, qui par le passé dominaient les systèmes financiers nationaux, font face aujourd'hui à de nouveaux enjeux et doivent évoluer dans un environnement beaucoup plus instable.

La réponse de l'UE est claire. Elle tente d'accélérer ces mutations en supprimant tous les facteurs institutionnels qui pourraient s'opposer à la libre circulation de la monnaie et du crédit. Le rapport Lamfalussy est au cœur de l'agenda européen mais d'autres champs de la politique économique, tels que les dispositions régissant les offres publiques d'achat, sont également à prendre en compte. Alors que l'intégration financière à l'époque de l'Acte Unique concernait avant tout les banques, le nouvel agenda est centré sur les différents marchés financiers (dettes, actions, obligations et produits dérivés).

Les objectifs de la Commission et du Conseil Européen se réduisent à une américanisation totale et sans réserve des systèmes financiers européens. Les atouts prétendus du système américain, tels que l'importance du marché du capital-risque ou la faiblesse des coûts de transaction, sont mis en avant. Les faiblesses d'un tel système, en particulier son instabilité et son impact préjudiciable sur la répartition des revenus et de la richesse, ne sont en revanche jamais soulignées.

L'éclatement de la bulle spéculative a révélé les nombreux dangers liés au passage de la finance intermédiée à l'ancienne à des marchés financiers libéralisés. Ces dangers englobent :

- Une instabilité macroéconomique due à la dépendance croissante de la consommation et de l'investissement privé vis à vis de marchés boursiers particulièrement volatiles
- Des incertitudes fortes sur les revenus des travailleurs, qui deviennent de plus en plus dépendants des marchés des capitaux en matière de retraites et d'assurance
- Une fragilité de l'emploi accrue pour les salariés dans les entreprises qui se conforment aux règles du modèle « shareholder »

De plus, cette conception de l'intégration financière fait peser des menaces politiques importantes sur le projet européen. Les leaders politiques européens s'engagent en faveur d'une croissance rapide des marchés de capitaux mais ne s'interrogent jamais sur les répercussions sociales d'un tel développement. En conséquence, le déséquilibre entre les objectifs économiques et sociaux s'agrandit et affaiblit déjà, de l'avis de nombreux commentateurs, la légitimité démocratique des institutions européennes et du processus de prise de décision.

Le refus du Parlement Européen d'approuver la directive sur les offres publiques d'achat constitue un premier acte –modeste- de résistance aux risques que présente la globalisation financière. Cette décision permet de repousser la perspective d'un marché européen des prises de contrôle des entreprises, élément essentiel du système financier américain. La Commission et le Conseil semblent vouloir établir un tel marché sur une base européenne sans aucune considération de ses conséquences sociales. La Commission affirme que la mise à disposition de titres auprès des actionnaires d'une entreprise ne concerne « personne sinon eux-mêmes ». Cette approche apparaît à la fois aberrante et cynique : comment peut-on concevoir, lorsque le contrôle d'une entreprise est en cause, que de telles transactions ne concernent en rien les salariés, les collectivités locales et les autres dirigeants de l'entreprise en question ?

Nous ne sommes pas opposés, par principe, à une certaine consolidation des systèmes financiers européens, qui pourrait renforcer l'autonomie et la capacité de l'Europe à prendre des initiatives collectives dans le cadre d'une économie mondialisée. Mais ceci doit s'accompagner en parallèle d'une consolidation du modèle social européen. Les deux ne sont pas en conflit s'ils s'intègrent dans un projet européen authentiquement démocratique.

Selon différentes modalités, tous les modèles sociaux européens ont tenté d'instituer des relations du travail plus démocratiques et une garantie des revenus des retraités. Ces efforts

sont aujourd'hui remis en cause par les projets d'intégration financière du Conseil et de la Commission.

*Les retraites et les nouvelles formes de la finance.* La Commission envisage une mutation majeure des régimes de retraite publics vers le privé dans le cadre de l'intégration des marchés financiers. Elle rappelle régulièrement que les régimes actuels ne sont pas viables et promet que les futurs retraités seront les premiers bénéficiaires de l'intégration des marchés. Nous tenons à rappeler ici la position développée plus haut selon laquelle une approche entièrement financière des retraites n'est pas concevable. La question doit être traitée avant tout comme un problème de ressources, c'est à dire de niveaux d'emploi et d'activité. Si des ressources croissantes pour financer les futures retraites ne sont pas dégagées, aucune réforme de nature financière ne pourra garantir des retraites socialement justes. D'un autre côté, si des ressources nouvelles sont trouvées grâce à des niveaux d'emploi et d'activité plus élevés, alors les discours pessimistes sur la viabilité des régimes actuels ne seront plus à l'ordre du jour.

L'expérience britannique montre clairement les dangers que suscitent les projets actuels de réformes des systèmes de retraite. La chute drastique des prestations publiques au début des années 1980 (lorsque le régime de retraite universel a été totalement démantelé) a entraîné un développement rapide de la pauvreté parmi les personnes âgées. L'accès aux régimes privés est réparti de manière particulièrement inégalitaire, ce qui n'est guère surprenant étant donnée la répartition très inégale de la richesse financière. Même les bénéficiaires des prestations privées ont rencontré de sérieuses difficultés en raison des erreurs ou de la mauvaise gestion de certaines institutions financières et des fluctuations habituelles des marchés financiers. Pourtant, seule l'expérience britannique est citée en exemple par les autres gouvernements européens, désireux de développer leur marché boursier et de réduire les dépenses publiques. Ce modèle d'intégration met en danger les acquis sociaux européens et présente des risques intolérables pour les citoyens les plus fragiles. Seul un changement radical dans les priorités, ouvrant la voie à la subordination des mesures de politiques économiques à des objectifs sociaux, permettra de prévenir ces dangers.

*Les nouvelles formes de la finance et les relations industrielles.* Dans de nombreux pays européens, les objectifs sociaux se sont par le passé intégrés dans des formes particulières d'organisation des entreprises privées. L'entreprise reposait sur un groupement d'intérêts formé par les salariés, les consommateurs, les fournisseurs, les collectivités locales et les autorités publiques. Tous ces « stakeholders » avaient leur mot à dire sur la stratégie de l'entreprise, même si l'influence du capital restait dominante. Le système de co-

détermination, en Allemagne par exemple, peut être perçue comme un ensemble d'institutions qui laissent aux salariés une certaine marge de manœuvre dans la définition de la stratégie des grandes sociétés. Des dispositions en faveur de l'information et de la consultation des salariés, tant au niveau national qu'euro-péen pourraient constituer les éléments démocratiques d'une telle influence.

Les tendances actuelles des marchés boursiers et de la « corporate governance » représentent un défi important. Elles participent à la suppression des principes actuels de démocratie industrielle et de contrôle social des entreprises et à leur remplacement par un modèle de type « shareholder », de nature plus autocratique, dans lequel les cours boursiers et le niveau des dividendes représentent les seules mesures de la réussite des entreprises. Une autre caractéristique de ce modèle est l'accroissement de la précarité de l'emploi suscité par les nouveaux modes de restructurations qui présentent par ailleurs des risques particulièrement élevés pour les entreprises. Plus généralement, les groupes sociaux qui ont exercé un contrôle sur les stratégies des entreprises ont vu leur pouvoir d'intervention amoindri alors que les intérêts des marchés et des actionnaires étaient exclusivement privilégiés. Dans le même temps, la répartition des revenus est de plus en plus inégale, et ceci au profit des groupes les plus puissants.

Les mutations de la « corporate governance » constituent une réelle menace pour le modèle social européen. Néanmoins, tout comme le retrait progressif des systèmes de pensions publics, elles apparaissent comme une conséquence logique de la stratégie d'intégration adoptée par les autorités européennes. Dans les trois sphères mentionnées, protection sociale, relations industrielles et politique macroéconomique, les programmes actuels ne peuvent que diminuer la capacité de l'Europe à définir un avenir économique et social et un développement économique affranchi de l'hégémonie financière américaine.

*Le contrôle démocratique des marchés financiers.* De nouveaux mouvements démocratiques, très actifs au sein de l'UE et au-delà, représentent un défi politique majeur pour l'hégémonie du système financier américain, mondialisé et dérégulé. Nous considérons que ces mouvements (dont l'association ATTAC constitue le meilleur exemple) sont d'une grande importance pour l'essor politique et économique de l'UE. En suscitant des interrogations et des débats dans de nombreux pays, un argumentaire cohérent est proposé pour l'affirmation d'un contrôle démocratique des marchés financiers tandis qu'une large mobilisation de citoyens et d'associations se met en place. De plus en plus, la mise en œuvre de mécanismes de régulation des flux de capitaux internationaux devient une revendication

essentielle pour éviter la déstabilisation de la finance internationale et une crise financière dont les conséquences iraient bien au-delà du seul domaine financier. Nous pensons qu'il revient aux gouvernements nationaux et aux autorités européennes (y compris la BCE) d'engager un dialogue sérieux avec ces mouvements et de rechercher des mesures efficaces pour défendre les conquêtes sociales passées et promouvoir de futures avancées en matière de justice sociale. Dans cette optique, les banques, traders et autres intermédiaires financiers doivent être soumis à des règles strictes de surveillance, de transparence, et d'équité, incluant des règlements et des restrictions fortes à l'encontre de la spéculation de court terme.

*L'introduction de la taxe Tobin* est une autre exigence de ces mouvements et de beaucoup de leurs sympathisants. Un large éventail d'opinions s'exprime sur la question (au sein des Economistes Européens pour une Politique Alternative comme ailleurs) sur les vertus d'une telle proposition. Les défenseurs de la taxe Tobin la considèrent comme un instrument parmi beaucoup d'autres pouvant être utilisé dans le but de sauvegarder la stabilité économique et de redistribuer la richesse et les revenus à l'échelle internationale. Bien que des difficultés techniques doivent être résolues dans sa mise en œuvre, la taxe Tobin constitue, de notre point de vue, une mesure politique réalisable qui aurait de plus le mérite d'affirmer des priorités sociales au sein du système financier international. Si les gouvernements et les autorités européennes repoussent cet instrument, alors ils devront proposer d'autres mesures, qu'ils considéreraient comme plus efficaces et qui poursuivraient les mêmes objectifs. Un refus pur et simple des revendications de ces mouvements reviendrait à abandonner toute volonté de réforme du système financier international et poserait de sérieuses difficultés pour l'Europe tant au niveau politique qu'économique.

#### **4. Le fossé démocratique : la nécessité d'une réforme**

Une réforme de la démocratie au sein de l'Union apparaît extrêmement urgente pour le processus d'intégration économique. En effet, le manque de démocratie dans la construction européenne devient une préoccupation majeure des citoyens. Cette prise de conscience intervient précisément au moment où des exigences de solidarité ou d'actions politiques préalablement discutées apparaissent de plus en plus pressantes. Ceci concerne tout d'abord la nécessité de réorienter la politique économique et de placer le plein emploi, la sauvegarde de l'environnement et le renforcement du modèle social européen au cœur des priorités au lieu de privilégier la réduction des déficits et les exigences des marchés financiers. Ceci concerne encore l'enjeu historique de l'élargissement. La réforme de la démocratie ne peut se limiter à

des aspects traditionnels mais doit intégrer les nouveaux principes démocratiques qui permettent de répondre aux attentes. Il est crucial pour l'avenir de l'Europe qu'une vision démocratique cohérente et un projet démocratique largement approuvé par tous les citoyens se mettent en place.

***L'édifice social européen menacé.*** Le déficit démocratique est d'autant plus inquiétant que les Etats membres sont confrontés à de nouveaux défis qui menacent le bien être des populations et la cohésion sociale. Les circonstances rendent nécessaires une action concertée dans de nombreux domaines. L'ensemble des contraintes qui pèsent sur les dépenses publiques, l'idéologie qui guide la volonté de réduction des dépenses sociales, l'incapacité à concevoir des systèmes de protection sociale renforcés, démocratiques et efficaces en termes de cohésion sociale et de niveaux de vie font peser des menaces sérieuses sur l'édifice social européen. Le niveau des inégalités, entre les salariés, les générations et les régions constitue l'un des aspects les plus inquiétants de cette situation. Celles-ci n'ont cessé de croître depuis une vingtaine d'années, même durant les périodes de croissance. Les inégalités évoluent aujourd'hui dans un contexte nouveau, pour les moins qualifiés, pour ceux qui ne sont pas encore entrés sur le marché du travail ou pour ceux qui vivent dans des quartiers difficiles. Ces nouvelles disparités sont encore mal comprises et n'ont pour l'instant reçu aucune réponse satisfaisante, si bien les inégalités risquent de s'approfondir davantage. Les déchaînements de violence chez certains jeunes dans les quartiers difficiles révèlent à quel point les rancœurs et les frustrations se sont installées. Les réponses politiques et sociales se sont révélées inefficaces et totalement inadaptées. La baisse de la qualité de la vie et l'accroissement des inégalités mettent véritablement en danger la légitimité du projet européen. Il est urgent de renverser la tendance, de restaurer et d'améliorer l'édifice social. Evidemment, la réforme et le renforcement des régimes de protection sociale dans le cadre de l'UE ne peuvent se faire dans chaque pays de manière isolée et ne pourront aboutir sans le soutien des populations.

***Un nouveau modèle de croissance à la place du Pacte de Stabilité.*** Le Pacte de Stabilité et de Croissance dans sa forme actuelle impose des restrictions budgétaires sans se soucier des capacités et des besoins des Etats membres. Le Pacte révèle un profond malaise dans le processus d'intégration européenne. Il empêche le rétablissement de la cohésion sociale dans les pays membres sans proposer de solution collective ou commune au niveau européen. L'abandon de ce Pacte de Stabilité permettrait de rompre avec cette situation stérile et contre-productive. Son remplacement par un Pacte de développement social constituerait un signal

politique fort et une avancée démocratique et sociale importante. Cette réorientation prendrait plusieurs formes et fonctionnerait à des rythmes divers. Les parlements nationaux et le Parlement européen, dans le cadre d'un dialogue avec la société civile, pourraient participer à la redéfinition de la mission de la BCE et avancer des propositions pour le Pacte de développement social. Ce nouveau pacte mettrait l'accent sur le plein emploi et fixerait un ensemble d'orientations pour les budgets sociaux et les politiques sociales. De telles initiatives et propositions doivent faire l'objet d'un grand débat public afin qu'elles bénéficient de la légitimité démocratique indispensable à leur adoption par les autorités nationales et européennes.

Les inquiétudes soulevées par la crise mondiale actuelle peuvent favoriser l'émergence de nouvelles perspectives sociales européennes mais l'objectif principal est de rompre avec l'aggravation des divisions sociales. Opposer un Pacte de développement social au Pacte de Stabilité dans le but de renforcer la cohésion sociale constituerait un signal fort de la capacité de l'Europe à s'organiser et à assumer ses responsabilités dans un monde en plein bouleversement. Le sentiment que le moment de prendre de telles initiatives est venu s'est largement diffusé, comme le montre le choix de la présidence belge de faire de la cohésion sociale une priorité de son agenda, et comme le montre également l'opposition des mouvements sociaux à la nature anti-démocratique des accords internationaux existants (par exemple les événements de Gênes qui ont fait suite à des manifestations similaires lors de précédents sommets internationaux)

*L'élargissement de l'UE partie intégrante de l'agenda démocratique.* L'entrée des pays d'Europe de l'Est constitue un enjeu important pour l'UE. Il ne s'agit pas de suivre une quelconque stratégie géopolitique mais plutôt de saisir cette opportunité pour engager des perspectives cohérentes de développement économique dans l'agenda européen. Les pays candidats d'Europe de l'Est ont été confrontés au double défi d'une transition tant économique que politique. Au niveau politique, des systèmes multipartites, des démocraties parlementaires, de nouvelles législations et institutions ont été instaurés. Depuis, ces systèmes politiques ont beaucoup évolué et gagné en crédibilité.

Simultanément, de profondes mutations structurelles ont été engagées établissant des relations économiques fondées un système de marché. La transition économique s'est fondée sur un certain nombre de mesures :

- le démantèlement de la gestion centralisée des entreprises et l'institution d'une législation favorisant la libre concurrence

- la libéralisation de prix, des salaires et des échanges commerciaux
- une large privatisation des entreprises et des systèmes financiers entraînant un changement profond de la structure de propriété de ces économies

Le processus complexe de transformation économique s'est effectué en plusieurs phases et a fait apparaître des disparités importantes entre les pays du point de vue de la conception, de la durée et des modalités de la transition. Cependant, une crise de transition profonde s'est installée en raison du retard des structures économiques héritées de l'ancien système, du manque d'expérience, d'une préparation insuffisante, de la rapidité et de l'ampleur du changement structurel imposé aux pays de l'Est par les investisseurs et les gouvernements occidentaux. La production et les revenus ont fortement chuté, le niveau de vie des populations a très vite décliné et s'est accompagné d'un accroissement rapide des inégalités de revenus. Le chômage est réapparu pour atteindre des niveaux particulièrement élevés.

Au cours de la dernière décennie, la reprise s'est installée et une partie des pays de l'Est (Pologne, Hongrie, République Tchèque et Slovaquie) ont retrouvé et parfois dépassé leurs niveaux économiques d'avant la transition. Mais cette reprise reste précaire et n'a qu'un impact limité sur le niveau de vie des populations. Après des années de changement systémique, la majorité des populations a vu ses espoirs déçus et se tourne aujourd'hui vers l'adhésion à l'UE. Les fondements encore faibles de la démocratie dans les pays en transition ont joué un rôle majeur dans l'émergence des difficultés économiques tandis que la situation économique constitue encore une menace pour l'avenir de la démocratie. Le recours à l'Europe doit permettre de remédier à cette menace par des pratiques démocratiques nouvelles. Les pays candidats doivent également être assurés que leur intégration ne sera pas retardée et qu'ils seront rapidement associés à un large processus de développement social et démocratique. L'Europe doit pour cela rompre avec ses réticences actuelles dans les procédures d'admission, accélérer les réformes institutionnelles et s'investir dans le processus d'élargissement, non seulement en termes de ressources mais également avec une volonté politique plus forte.

*Le rôle de l'Europe dans la démocratisation de la mondialisation.* L'urgence des réformes démocratiques ne se limite pas à l'Europe et à l'UE. Elle rejoint une nécessaire restructuration des relations économiques internationales. La manière dont la mondialisation s'est effectuée dans les deux dernières décennies a conduit au développement des inégalités au niveau mondial et à l'aggravation de la pauvreté et de la misère dans de nombreux pays. Les stratégies des firmes européennes et l'orientation néo-libérale des politiques menées dans

l'UE sont en partie responsable de cette polarisation, si bien qu'il existe une responsabilité particulière de l'Europe pour impulser des réformes dans ce domaine. Ces réformes doivent englober le droit pour les pays en développement de décider eux-mêmes de leur degré d'ouverture aux échanges commerciaux et aux mouvements de capitaux. Ils doivent avoir la garantie que les traités internationaux en matière de commerce, de services, de brevets et propriété intellectuelle ne gêneront en rien l'entrée de biens de santé publique et plus généralement d'autres biens collectifs. L'Europe doit jouer un rôle majeur pour défendre l'allègement de la dette et l'accroissement de l'aide au développement à hauteur de 0.7% du PIB des Etats-membres. Par ailleurs, une réforme démocratique des institutions internationales telles que le FMI ou la Banque Mondiale doit donner plus de poids aux pays en développement et un droit de vote étendu.

*Le fossé démocratique.* La réorientation complète des politiques économiques, sociales et environnementales que nous proposons ne peut porter ses fruits sans un soutien actif de la part des citoyens européens. Ce soutien dépend de manière cruciale de la participation de la population au débat démocratique, de l'intensité de ce débat et des formes d'actions à mener. On peut observer aujourd'hui un déficit important au sein de l'Union au regard des exigences démocratiques fondamentales.

Le débat et le contrôle démocratique ont été cruellement absents au cours de la dernière décennie. Le processus d'intégration européenne aurait besoin d'une impulsion démocratique qui fait actuellement défaut, en témoignent les différentes élections au cours desquelles les opposants à l'Union Européenne ont été beaucoup plus présents que ses défenseurs. De notre point de vue, ceci résulte du sentiment croissant que toutes les procédures souffrent d'une absence de démocratie et que les principales réalisations de la construction européenne ont été imposées aux populations sans qu'aucun moyen d'intervenir dans la prise de décision leur soit donné. Les populations sont désormais beaucoup plus réticentes que par le passé à soutenir des décisions pour lesquelles aucun débat et aucun contrôle n'est possible. De plus, à mesure que l'UE s'accapare un certain nombre de pouvoirs au détriment des gouvernements nationaux, le processus d'intégration apparaît comme un facteur d'affaiblissement de la démocratie au sein des Etats membres, qui n'est pas compensé au niveau européen. Actuellement, la poursuite de la construction européenne est associée à un recul de la démocratie dans chacun des pays. Or, cela n'a pas toujours été le cas : par le passé, la Communauté Européenne représentait pour certains pays la mise en place définitive d'un pouvoir démocratique. Par la suite, les progrès démocratiques se sont embourbés si bien que

le manque de démocratie suscite, à juste titre, de plus en plus de désillusions et de contestations.

***L'importance de nouvelles règles démocratiques.*** Les nombreuses difficultés sociales que connaissent les Etats membres font naître un besoin de nouvelles règles démocratiques. La vie politique et l'organisation sociale évoluent dans un contexte nouveau où l'implication des populations doit s'appuyer sur de nouvelles pratiques : définition plus claire des objectifs, plus grande responsabilité, débats plus larges sur le bien-fondé des politiques mises en œuvre. Ces pratiques peuvent différer selon les problèmes traités, les acteurs et les pays mais elles s'appliquent généralement à toutes les actions collectives. Dans certains cas, ces nouvelles exigences conduisent à une perte d'influence des organisations politiques et sociales traditionnelles mais dans d'autres cas, elles favorisent l'émergence de nouvelles formes de militantisme. Les actions locales et décentralisées gagnent de l'importance dans ce processus. Bien qu'une coordination des actions centralisée soit parfois nécessaire, elle ne peut se mettre en place que si les autorités centrales reconnaissent la légitimité d'actions locales. L'Europe soutient certaines initiatives régionales, en particulier des politiques structurelles au niveau régional. Elle ne manque pas d'opportunités de poursuivre dans cette direction, en définissant de nouveaux horizons, de nouveaux projets et de nouveaux objectifs favorisant l'émergence d'une véritable démocratie participative.

***A la recherche d'un modèle de croissance européen.*** En l'état actuel du processus d'intégration, l'Europe pourrait constituer le principal niveau de décision pour la mise en place de politiques économiques et sociales coordonnées. Un nouveau régime de croissance ne pourra apparaître que si des perspectives en matière de démocratie et de progrès social sont clairement établies. C'est la mission que doit désormais se fixer l'Europe. L'introduction prochaine des billets et pièces de monnaie en euro rendra l'intégration monétaire perceptible pour tout le monde et devrait constituer une occasion de proposer et d'initier un grand débat public sur la nature et les objectifs d'un véritable modèle de croissance européen. Ce débat pourrait s'articuler autour de politiques économiques et sociales alternatives en rupture avec les politiques néo-libérales de déstabilisation et de polarisation sociale. Il doit également aller bien au delà et formuler des idées nouvelles sur la manière de renforcer la démocratie et les identités culturelles. Il doit fermement s'opposer à une nouvelle vague de réarmement et de militarisation. Le débat doit plutôt encourager l'Europe à préserver et à restaurer la paix, la coopération et le développement dans un monde toujours plus polarisé, fragile et instable.